

Avenant n°1

Accord d'entreprise du 27 septembre 2013 relatif au statut du personnel Démonstrateur(rice) et Conseiller(ère) Beauté

Entre

SAS PENELOPE dont le siège social est situé au 52, rue Taitbout- 75 009 PARIS, représentée par Monsieur Xavier COINTEMENT, en sa qualité de Directeur des Ressources Humaines,

Ci après dénommée « Pénélope » ou « la Société »

D'une part,

Et

Les Organisations Syndicales représentatives ci-dessous désignées :

- Pour la CFDT, M ou Mme PAPE EL AOUNI ISABELLE Dûment mandaté-e
- Pour la CFTC, M ou Mme Dumoulin Cécilia Dûment mandaté-e
- Pour le SECI, M ou Mme Hannani Linda Dûment mandaté-e

D'autre part,

ds.
1 47
JEP
OR

I- OBJET

Les partenaires sociaux ont négocié et signé le 27 septembre 2013 un accord d'entreprise relatif au statut du personnel Démonstrateur(rice) et Conseiller(ère) Beauté.

Le présent avenant vient modifier l'article VIII de l'accord du 27 septembre 2013 contenant une erreur matérielle.

Ainsi, la première phrase de l'article VIII, « *Le présent accord est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} avril 2013* » est supprimée.

Elle est remplacée par la phrase suivante :

« Le présent accord est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} octobre 2013. »

II- DEPÔT DE L'AVENANT ET PUBLICITE

Le présent avenant sera déposé par la Direction de Pénélope auprès de la DIRECCTE et au secrétariat greffe du Conseil de Prud'hommes de Paris après notification à l'ensemble des organisations représentatives à l'issue de la procédure de signature, dans les formes prescrites par la loi.

La publicité de l'avenant est réalisée conformément aux articles R. 2262-1 et suivants du Code du Travail.

Il est toutefois précisé que le texte des accords collectifs applicables au sein de la Société sont tenus à la disposition des salariés par le service ressources humaines au siège.

Fait à PARIS, le 16/10/2013

DC
IRE 47 OP
2

La Société

Xavier COINTEMENT

Directeur des Ressources Humaines



Les Organisations Syndicales


Pour la C.F.D.T. PAPER EL AOUNI ISABELLE



Pour la C.F.T.C.

Dumoulin Celenia
Dumoulin

Pour le S.E.C.I

Mancini Linda


24.

IPE